

VILLE DE ROYAN
COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 29 DECEMBRE 2014

1

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÉBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. Gérard FILOCHE représenté par M. Didier QUENTIN
M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX
Mme Florence DEAU représentée par M. Bernard GIRAUD
M. Thierry REGISTER représenté par M. Gérard JOUY

ETAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Alexandra COUDIGNAC

M. Didier QUENTIN, Député-Maire, ouvre la séance à 19 h 00.

Monsieur Yannick PAVON, Conseiller Municipal, est désigné secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

- de modifier sa délibération N° 14.182 du 18 décembre 2014 ayant décidé la dissolution de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière « Centre Equestre de Royan »,
- de fixer le terme de l'exploitation du Centre Equestre par la Régie au plus tard le 31 mars 2015,
- de confirmer la dissolution de la Régie, dont la date d'effet interviendra, à l'issue des opérations de liquidation.

- d'allouer une avance de trésorerie à la régie à personnalité morale et à autonomie financière « Centre Equestre de Royan » d'un montant de 158 000 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.
